

FICHE 15 : CONFRONTATION À LA RÉALITÉ, ENTRE PARADOXE ET COMPROMIS

Mise en situation :

Sur le lieu de travail du jeune en formation, les règles concernant les enfants sont classées en plusieurs catégories (règles de sécurité, règles de vivre ensemble, etc.). Selon la catégorie de la règle non-respectée, l'animateur doit réagir en fonction d'une ligne de conduite prédéfinie; ceci dans un souci de cohérence éducative pour l'ensemble des animateurs et des enfants. Le jeune revient de sa formation avec un avis négatif sur cette catégorisation des règles, que son formateur trouve dépassée.

Les implications sont nombreuses face à ce type de situation : jeune qui ne sait plus qui croire, qui va se démotiver, perte de crédibilité de l'institution, perte de confiance en la pédagogie mise en place sur le terrain, qualité de la relation entre le Milieu d'accueil et l'école...



Il est presque inévitable - et on pourrait même considérer comme normal - **que les écoles et les terrains professionnels ne disent pas la même chose**, chacun ayant un rôle à tenir.

L'enjeu se situe dans la manière dont les deux lieux d'apprentissage vont s'articuler. Plusieurs scénarios sont possibles qui vont de la simple juxtaposition à l'articulation forte, qui tiennent donc plus ou moins compte de la particularité de l'apprentissage en alternance.

Le **levier pédagogique** est celui qui peut articuler de manière réaliste, formation théorique et formation pratique, c'est-à-dire en tenant compte et en intégrant dans l'objet même de la formation, les différentes oppositions existantes.

- ▶ Ce levier peut **viser les jeunes** : il s'agira alors de guider l'ensemble de l'activité de l'apprenant (en situation scolaire et en situation de travail) en créant des lieux d'intégration qui favorisent la réflexion sur son activité (apprendre à percevoir, et à gérer positivement les écarts - inévitables - entre modèles professionnels et pratiques réelles).
 - ▶ Concrètement, il s'agira d'encourager le jeune à développer son esprit critique, en permettant par exemple la discussion autour du projet pédagogique (le lire et le comprendre ensemble, revenir sur son sens en entretien individuel et en réunion d'équipe). Il sera également nécessaire de lui rappeler qu'il est tenu de respecter le projet pédagogique de l'institution, mais de rester ouvert à la discussion et à l'évolution du projet pédagogique.
 - ▶ Mais ce levier peut **viser les relations entre lieux d'apprentissage théorique et lieux de formation pratique**, où il s'agit alors d'apprendre à gérer les écarts existant entre école et monde du travail.
 - ▶ cf. fiche 16